

Programme du séjour : 1 nuit et 2 jours Le tour du Donon

Séjour de 1 nuit et 2 jours de VTT autour du massif du Donon. Vous arrivez le jour 1 (au départ de la balade VTT) et vous repartez le dernier jour (2) au retour de la rando.

L'hébergement est assuré en hôtel 2 étoiles avec piscine. Chambres doubles ou twin (single en supplément), petits déjeuners et dîners inclus. Le pique-nique du jour 2 est compris.

La prestation se décrit tel que :

Deux jours de randonnée VTT avec un moniteur autour du massif du Donon. Maorn fourni l'accompagnateur et assure les réservations hôtelières et les repas.

En bref :

- 1 nuit en hôtel**, chambre twin
- 1 petit déjeuner
- 1 dîner
- 1 pique-nique (jour 2)
- un moniteur pour 2 jours
- accès à la piscine

Séjours

Le Donon est un sommet à 1009m d'altitude posé sur un socle de grès rose des Vosges. Fréquenté depuis la préhistoire, il est plus ou moins occupé par les Celtes et les romains et jusqu'à nos jours par les promeneurs de passage.

Le parcours VTT reste le plus souvent sur les hauteurs, le long des lignes de crêtes. Ce type de parcours est rare et c'est ce qui fait son charme ! Les sommets et collines offriront des panoramas diverses et variés sur les forêts et tout le massif Vosgien.

Larges chemins pour les montées et singles track pour les descentes seront au RDV de ce parcours. Ces sentiers nous mèneront notamment vers le lac Glacière de la Maix, les flancs du Donon et le rocher de Mutzig.

Nature du Terrain : du grès, du grès et du grès, grosse présence de sable parfois. Itinéraire praticable par tous les temps.

POINTS FORTS :

- Accès à l'espace détente et à la piscine
- Nombreux point de vue et parcours en hauteur (souvent au-dessus de 750m d'altitude)
- Terrain gréseux, praticable par tous les temps
- Des "single track" majeurs, parmi les meilleurs du massif
- A l'écart des grands centres d'intérêt touristique, donc moins fréquenté

Itinéraires

Jour 1 :

Arrivé à l'hôtel à 9h15. Départ de la rando à 9h45.

Nous partons pour la journée la plus difficile en apparence. D'abord nous montons vers le Donon. Nous profitons de plusieurs points de vu majeur de ce site exceptionnel. On poursuit vers le sommet du secteur à 1010m (Rocher de Mutzig) par un itinéraire le long d'une ligne de crêtes (plusieurs

points de vue). Après le sommet descente en fond de vallée, puis une longue remontée vers les flancs du Donon. Retour à l'hôtel, prise de possession des chambres, accès au Spa et à la piscine.
DONNEE TECHNIQUE : 40kms et 1600m de dénivelé positive. Boucle.

Jour 2 :

L'objectif du jour est tout d'abord de se rendre au lac de la Maix. S'en suit un long sentier facile sur la crête (plusieurs points de vue), descente en fond de vallée et ascension de la Haute Loge (point de vue; 934m). Nous poursuivons sur petit sentier légèrement technique mais sans dénivelé et dans un espace totalement dégagé. Dispersion du groupe vers 16h30.

Nuit supplémentaire en option.

DONNEE TECHNIQUE : 40kms et 1350m de dénivelé. Boucle.

Option

Voici les **options** que nous vous proposons :

- **location** de VTT
- arrivée la veille (vendredi soir)
- nuitée supplémentaire le dimanche
- Pique-nique du jour 1
- Accueil des conjoints et enfants possible

Tarifs

Tarifs valables du 01/10/2014 au 01/09/2015

Individuel : 165€ par personne.

Tarif réduit : 155€ par personne.

Tarif réduit accordé :

- aux étudiants
- aux enfants de moins de 13 ans accompagnés de leur parents (ou tuteur légal)
- aux séjours en semaine selon disponibilité et saisonnalité (groupe, demande sur mesure, etc)
- pour toutes inscriptions à plus de 90 jours de la date de départ.

Si vous bénéficiez d'une réduction, un justificatif devra impérativement nous être présenté avant le départ. Si vous ne présentez pas le justificatif, la différence est alors due.

Prix des options par personne du 01/11/2013 au 01/12/2014

| | |
|---|-----|
| Demi-pension supplémentaire chambre double ou twin | 85€ |
| Nuitée supplémentaire (avec petit déjeuner) chambre double ou twin <i>(tarif sujet à modification en 2015)</i> | 70€ |
| Pique-nique du jour 1 | 10€ |
| Supplément chambre single | 35€ |
| Location de VTT 2 jours | |
| Location de VTT | 35€ |

Date

Séjour assuré avec un minimum de 5 inscrits. Maximum 12 participants.

Date de départ 2015 : 23 au 24 mai 2015

Date **sur mesure** pour les **groupes** à partir de 6 personnes. Privatisation possible en supplément :

| Supplément pour privatisation | | | | |
|-------------------------------|-------------|-------------|-------------|--------------|
| 6 personnes | 7 personnes | 8 personnes | 9 personnes | 10 personnes |
| 60€ / pers | 50€ / pers | 35 € / pers | 20 € / pers | offert |

Réservation et règlement

Prestation assurée à partir de cinq personnes minimum inscrites.

Après votre confirmation par email (info@maorn.fr) des dates nous vérifions les disponibilités. S'il y a encore de la disponibilité, nous vous envoyons le devis/contrat. Dans le cas contraire, voir les autres dates.

Vous disposez alors de 7 jours pour nous retourner le contrat accompagné des arrhes (30%). Dès réception du contrat dûment complété et signé ainsi que de l'acompte, nous vous confirmons vos réservations. Votre réservation est alors définitive.

Une fois la réservation faite, nous vous faisons parvenir la facture. Le solde est à régler un mois avant la date d'arrivée **sans appel de notre part**, sauf inscription tardive ou la totalité des sommes sont alors dues.

A la réservation : 30%

Un mois avant le départ : le solde sans appel de notre part.

Mode de paiement : chèque, virement, espèces.

Location de VTT

La location comprend :

- le VTT
- le casque
- un kit de réparation (pour les crevaisons entre autre) par tranche de 3 VTT

VTT de type "Scott Aspect 30 ou 630" ou équivalent: suspension avant – freinage hydraulique.

Une caution vous est demandée à la réservation des VTT. Elle est équivalente à la valeur "catalogue" du VTT (en général 600€) : par chèque (non encaissé) ou par virement. Dès lors que les VTT sont restitués dans le même état qu'à la livraison, la caution est entièrement restituée. Les pièces cassées ou changées vous seront facturées.

Toute la casse matériel reste pleine et entière à la charge de l'utilisateur quels que soient les circonstances, les causes et les conséquences.

Précision / Généralités

Les randonnées VTT accompagnées se font sous la responsabilité du moniteur. Il peut être amené à changer les itinéraires pour des raisons indépendantes de sa volonté ou de la responsabilité de la société Maorn (travaux forestiers par exemple, météo...).

De même le groupe ne pourra jamais être scindé, le rythme sera donc adapté.

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il est obligatoire de respecter, à chaque minute, les consignes données par l'accompagnateur.

Le port du casque est **strictement obligatoire.**

RENDEZ VOUS / DEPART

Jour 1 : RDV sur le parking de l'hôtel le jour 1 à 9h00. Départ de la randonnée VTT sur le parking de l'hôtel à 9h45.

Jour 2 : dispersion du groupe devant l'hôtel aux environs de 15h30/16h00

REPAS

En cas d'allergie ou de régime particulier, merci de nous avertir.

Dîner

Le dîner est servi vers 19h30 / 20h00 au restaurant, menu unique pour tout le monde.

Petit déjeuner

Le petit déjeuner buffet est servi dans la salle commune. L'horaire exact sera défini par le moniteur en fonction de l'heure du départ.

Pique-nique

Il s'agit d'un repas froid, constitué de sandwiches, fromage, fruit et sucrerie (non contractuel et selon l'humeur du chef). Lors des balades à VTT, les boissons ne sont pas comprises. Le pique-nique du jour 1 est à votre charge (option possible). Le pique-nique du jour 2 est fourni. Le contenu du pique-nique est sujet à modification.

Attention : toutes les boissons restent à la charge du client et devront être commandées sur place et payées directement et immédiatement au restaurateur. Vous ne pouvez pas emporter vos propres boissons.

ESPACE DETENTE

L'hôtel bénéficie d'un espace détente comportant notamment une piscine, jacuzzi et un sauna auquel vous avez accès. Des peignoirs sont en location à l'accueil pour 2 à 3€ pièce.

Attention, MAORN ne saurait être tenu responsable d'un accès limité ou interdit pour des causes d'entretien, de vidange ou de réparation (nécessaire une ou deux fois par ans).

MASSAGE / SOINS DU CORPS

Des massages et de nombreux soins sont possibles : soins du corps, du visage, épilations, manucure et maquillage. De 7 à 90€.

Les soins sont à réserver d'avance, les coordonnées vous seront transmises sur demande après règlement de votre facture (du séjour).

SECURITE / SECOURS

Nous tenons à vous informer que la couverture réseau des téléphones portables, si elle est efficace dans les villages, elle peut être insuffisante voire inexistante dans les fonds de vallée, les lieux reculés et les sous-bois. En cas de nécessité, l'accompagnateur peut être amené à abandonner temporairement le groupe pour chercher des secours.

EQUIPEMENT SPECIFIQUE

Liste indicative et non exhaustive. Il vous appartient de la compléter.

Pour le VTT :

- Sac à dos léger
- Camel back ou gourde,
- Vêtements de pluie et/ou chaud selon météo
- Nécessaire de soins (pansement, petite compresse, compeed, et tout ce que vous jugerez utile ou qui vous est personnel)
- Kit de réparation pour la journée, avec notamment :
 - o une **patte de dérailleur** propre à votre VTT
 - o Un casque de rechange (au cas où)
 - o Plaquettes de freins
 - o Un pneu
 - o chambre à air, câble...
- Boissons et barres de céréales
- Une lampe frontale peut être utile

DIFFICULTE

Parcours **sportif** qui nécessite une pratique régulière du VTT ou d'un autre sport d'endurance significatif. Il faut être capable de rouler 45kms et 1300 à 1700m de dénivelé pendant 2 jours. Ce séjour ne convient pas aux non-pratiquants ou pratiquants occasionnels. La difficulté technique n'est pas très importante, mais vous pouvez être amené à poser pied à terre.

L'évaluation de votre capacité à faire ce circuit vous incombe. MAORN ne saurait en aucun cas être tenue responsable d'une défaillance physique de votre part. MAORN se réserve le droit de vous exclure du groupe si vous n'êtes pas en mesure de suivre le rythme qu'impose un tel parcours sans indemnité aucune.

Le rythme et la longueur réels du parcours peuvent faire l'objet d'adaptations de la part du moniteur en fonction des capacités réelles constatées des participants les moins entraînés.

TRANSPORT DES BAGAGES

Les bagages dont vous n'avez pas besoin pendant la journée sont transportés d'un hébergement à l'autre par nos soins. Ils doivent être prêts et déposés à l'accueil de votre hébergement avant 9h00 le matin. Ils arriveront à votre lieu d'arrivée au plus tard à 17h30. MAORN ne peut être tenue responsable d'un retard ayant pour cause un événement (ou autre) indépendant de notre volonté. Tout bagage qui ne sera pas présent à l'accueil avant 9h00 ne sera pas transporté. Ce service n'est pas mis en œuvre sur tous les séjours ou sur toutes les journées.

SE RENDRE au Col du Donon

Le col du Donon se situe sur la D392 entre et Schirmeck et Raon-sur-Plaine. Le col est en Alsace, Bas Rhin. L'accès au col se fait exclusivement en voiture ou en Taxi.

La Gare la plus proche est à Schirmeck. Si vous arrivez en train n'hésitez pas à nous contacter pour le transfert.

MAORN / NOUS CONTACTER

Maorn – 25, rue de la montagne – 67680 EPTIG – 06 11 87 60 31 – info@maorn.fr

Assurance Annulation

En tant qu'opérateur de tourisme et organisateur d'évènements nous avons une obligation d'information. Les participants à l'évènement ou au séjour (loisirs ou affaire) décrit dans le document présent et dans le devis joint doivent être assurés en "assistance, rapatriement et interruption de séjour".

Voici les solutions qui s'offrent à vous :

- Vous disposez déjà d'une telle assurance : il vous suffit de remplir le formulaire joint et de nous transmettre la copie de votre contrat d'assurance.
- Vous n'avez pas d'assurance de ce type :
 - o Vous souscrivez un contrat vous-même puis vous remplissez le formulaire joint et vous nous transmettez la copie de ce contrat d'assurance
 - o Vous souscrivez le contrat proposé par MAORN (Open Evasion – Europ Assistance - Contrat n° 58 626 373) "au coût de 4% du montant globale du forfait/package".

Modification de dates

Toute modification de dates de votre fait entrainera une pénalité forfaitaire de 30€. Pénalité qui devra être payée avant toute nouvelle réservation.

Conditions d'annulation

ANNULATION DE VOTRE FAIT :

Toute notification d'annulation doit être faite par écrit auprès de MAORN –25, rue de la montagne – 67680 EPTIG, le cachet de la poste faisant foi.

Dans tous les cas, MAORN retiendra une partie des sommes déjà versées calculées en fonction de la date d'annulation, selon les conditions ci-après.

Dans tous les cas, les frais de dossier, indiqués comme tel, sont acquis à MAORN et ne pourront pas faire l'objet d'un remboursement même partiel.

| | |
|--|-------------------------|
| 120 jours avant l'activité | Frais de dossier : 15€ |
| entre 120 et 60 jours avant l'activité | 10 % de la somme totale |
| entre 60 et 30 jours avant l'activité | 30 % de la somme totale |
| entre 30 et 15 jours avant l'activité | 50 % de la somme totale |
| entre 15 et 7 jours avant l'activité | 75 % de la somme totale |
| Entre 7 jours et le jour du départ ou de l'activité ou en cas d'absence au départ sans annulation préalable | 100 % du prix |

ANNULATION DU FAIT DE MAORN :

MAORN peut être exceptionnellement contraint d'annuler votre programme si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MAORN vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ,
- les conditions de sécurité l'exigent,

- en cas d'événements normalement imprévisibles notamment météorologiques.
MAORN vous proposera dans la mesure du possible un programme équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau programme par MAORN dans les meilleurs délais.
En cas de refus de ce nouveau programme MAORN remboursera les sommes déjà versées.

ANNULATION / METEO / MANQUE DE NEIGE

Les aléas de la météo ne peuvent être imputés à MAORN. En cas d'absence de neige ou de mauvaises conditions météo (sauf risque pour l'intégrité des personnes) **les sorties sont maintenues**. Dans les mêmes conditions, en cas de manque de neige, les balades en raquettes à neige sont automatiquement transformées en randonnée pédestre.

Conditions particulières d'utilisation / location des VTT / matériels

UTILISATION

La pratique et l'utilisation du matériel loué se fait sous la responsabilité personnelle du locataire qui s'engage à respecter:

- la réglementation en vigueur relative aux règles de circulation routière ou à la pratique des sentiers forestiers,
- les autres usagers ou la propriété privée, le droit à l'image, etc...

Le loueur quant à lui est assuré au titre de sa responsabilité civile du chef de tout incident lié à la défektivité du matériel loué (MMA police n°115 724 912).

Le port du casque est vivement conseillé.

USURE ET CASSE

Le remplacement des pièces, lié à l'usure normale du matériel loué, est à la charge du loueur. Il en va ainsi de l'usure normale des pneus, des chambres à air, des plaquettes des câbles et des gaines de frein.

Toute détérioration/casse/vol, ou autre, du matériel, quel qu'en soient les circonstances, les causes et les conséquences restera à la charge pleine et entière du locataire.

CAUTION GARANTIE

Lors de la signature du contrat il sera demandé au locataire le dépôt d'une caution d'un montant variable selon le matériel loué. Le montant de la caution ne sera pas encaissé, et restitué au locataire en cas de remise par ses soins en bon état du matériel loué.

En cas de restitution en mauvais état du matériel loué une estimation sera faite des frais de remise en état et leur montant majoré de 20€ sera prélevé sur le montant de la caution, dont le solde sera restitué au locataire après réparation des biens.

RETRAIT / RETOUR

Le locataire s'engage à restituer le matériel loué aux dates et heures convenues. Tout dépassement du temps de location sera facturé sur la base d'une journée supplémentaire de location.

La mise à disposition, ainsi que la restitution du matériel loué se fait, selon les choix de lieux faits par le locataire et indiqués sur le contrat, exclusivement :

- au siège de la société MAORN, au 25 rue de la Montagne à 67680 Epfig
- à l'agence MAORN de Strasbourg, au 16 rue d'Austerlitz à 67000 Strasbourg

LIVRAISON

La livraison est possible moyennant un coût supplémentaire prévue à l'avance et accepté par le locataire.

En signant ce contrat de location, vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de location.